



## État des lieux des ressources covid

Par *Aude Lacasse* et *Judith Trudeau*

«La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) apprécie la décision finale de la ministre McCann de dédier entièrement aux enseignantes et aux enseignants l'injection de 25 millions de dollars annoncée lors la mise à jour économique du gouvernement, en novembre dernier. L'annonce initiale suggérait un saupoudrage des investissements dans une multitude de mesures, ne laissant que des miettes pour alléger la tâche des profs de cégep à la session d'hiver. La mobilisation et la ténacité de la Fédération et de ses syndicats pour faire connaître la réalité des membres ne s'avèrent pas étrangères à ce retournement de situation.»<sup>1</sup>

En effet, les professeur.es du collégial sont sortis dans les médias cet automne. Que ce soit à travers un sondage sur la santé des professeur.es réalisé auprès de 2000 personnes que ce soit à travers une lettre signée par plus de 2000 enseignant.es, que ce soit à travers les représentations quotidiennes de nos représentants à la Fneeq (Yves de Repentigny et Caroline Quesnel) que ce soit encore par des manifestations devant les locaux de la ministre McCann, vraiment, malgré cette pandémie, nous avons été actifs. Et cela fut « payant ». La ministre de l'Éducation supérieure nous a entendus.

### Du national au local

La dernière note de service datée du 15 décembre par le directeur des études Philippe Nasr fait état d'une tarte de 30 ETC (dont il faut le dire, une partie vient de la sous-emploi de la session d'automne) à nous distribuer<sup>2</sup>. Nous en voyons clairement la déclinaison.

- 11 ETC pour la réduction du nombre d'étudiants par groupe (la principale demande de notre résolution à l'AG du 9 décembre)
- 7 ETC pour permettre le dédoublement de cours qui se feront en présence (et donc se soumettront aux exigences de la santé publique)
- 1 ETC pour l'aide à la correction
- 4 ETC pour aider les départements aux prises avec la problématique des stages

<sup>1</sup> Communiqué de la Fneeq-CSN, 10 décembre 2020.

<sup>2</sup> Philippe Nasr, Note de service, collège Lionel-Groulx, 15 décembre 2020.

- 4 ETC pour soutenir les étudiants à besoin particuliers (à même l'enveloppe EBP)
- ? ETC pour soutenir les petits départements ne pouvant pas bénéficier d'une réduction du nombre d'étudiants.

Reste autour de 3 ETC. sur lesquels la partie patronale et la partie syndicale ne semblent pas s'entendre.

### **Ressourcement...une fausse bonne idée**

La première mouture proposée faisait état d'un ressourcement *pédagogique* pour les professeur.es qui ne seraient pas touchés par les mesures d'allègement de la tâche. Les membres du CRT ont rejeté cette option avec véhémence y voyant là quelque chose d'inadéquat. Les profs sont épuisés, il n'est pas question d'alourdir une tâche déjà aux limites de ce que l'on peut accomplir. Si le ressourcement proposé n'était pas une idée malveillante, la réception de cette idée s'est soldée par un refus complet y voyant, à la limite, une déconnexion totale entre la direction et les professeur.es<sup>3</sup>.

Ce ressourcement pédagogique n'est pas sans rappeler une demande patronale dans la présente négociation de notre convention collective. «3.4 inscrire à la convention collective l'obligation de perfectionnement pour tout le personnel enseignant»<sup>4</sup>.

Dans la note de service de la direction des études, on y retrouve encore cette idée malgré notre résolution votée à l'unanimité. «Ainsi, les principaux objectifs de l'utilisation des ressources sont : (...) d'alléger le travail des enseignants et **d'assurer des retombées à long terme pour la communauté collégiale.**<sup>5</sup> Nous avons beau relire la missive de la ministre en date du 23 novembre, à aucun endroit ces ressources ne doivent servir à autre chose que «d'atténuer les conséquences de la crise sanitaire sur la population étudiante et les enseignants, c'est la priorité.»<sup>6</sup>

### **Des ressources pour l'hiver**

D'autre part, nous avons eu confirmation que ces montants doivent être dépensés dans leur entièreté lors de la session d'hiver 2021 ce qui invalide le troisième volet de notre proposition : «demande que, si des ressources demeurent non utilisées à la fin de la

---

<sup>3</sup> Assemblée générale du SEECLG, 9 décembre 2020, mode visio.

<sup>44</sup> État des pourparlers de la négociation 2020, Regroupement cégep, 11 décembre 2020.

<sup>5</sup> Philippe Nasr, *Loc cit.* Nous soulignons.

<sup>6</sup> Danielle McCann, Lettre destinée aux dirigeants d'établissements d'enseignement collégial, 23 novembre 2020.

session d'hiver 2021, elles soient reportées à la session d'automne 2021, et que l'utilisation de ces ressources soit négociée dans les instances conventionnées.»<sup>7</sup>

Selon les échos que nous avons quant aux futures balises fixées par le MES, les nouvelles ressources doivent aussi servir à libérer des enseignant.es provenant des techniques de la santé pour qu'elles puissent travailler en milieu hospitalier. Ici, l'équilibre est difficile à trouver entre le secteur de l'éducation qui assurera la relève des futurs travailleurs de la santé et les exigences momentanées du secteur de la santé pour prêter main-forte aux infirmières sur le terrain.

Autre écho, ces ressources devraient aussi servir à libérer des profs pour poursuivre les travaux de révision, d'actualisation ou d'implantation de programmes. (À valider lorsque nous verrons de visu ces balises.)

### **Trouver des solutions**

Ainsi, comme mentionné à l'AG du 9 décembre, les membres de l'exécutif sont à l'écoute pour trouver des solutions pour les petits départements, là où l'allègement ne passe pas par une réduction du nombre d'étudiants par groupe. Et d'ici le prochain CRT du 6 janvier, tout porte à croire que les ressourcements passeront par le repos.

*\*\* Veuillez prendre note que la réduction du nombre d'étudiants par groupe se fera en même temps que le processus d'ouverture et de fermeture de groupes en janvier et qu'il est possible que la taille de vos groupes change tardivement (peut-être même après les premiers jours de cours de la session H21).*

---

<sup>7</sup> Proposition votée à l'unanimité, SECLG, 9 décembre 2020.